



<BCA



Colloque Association des Juristes de Blockchain et Crypto-actifs (LBCA)

avec le soutien du Centre de Droit des Affaires et Gestion (CEDAG) de la faculté de droit,
d'économie et de gestion de Paris Cité Université

PRINCIPES UNIDROIT SUR ACTIFS NUMÉRIQUES : RÉCEPTION EN DROIT FRANÇAIS

5 juin 2023 de 9 h – 13 h 30

Lieu : Auditorium Faculté de Médecine, 15 rue de l'école de médecine, Paris 6°

Première Partie 9 h 15 à 11 h

Principes 1 à 4 : Définition et champs d'application : Hubert de Vauplane (avocat)

Principes 6 et 7 : Contrôle et propriété : prof. Maxime Julienne et Fanny Palmieri (Euroclear)

Principes 8 et 9 : Transferts d'actifs numériques : Thiebald Cremers (AMAFI) et Claire Leveneur (Paris II).

Pause : 11 h – 11 h 30

Deuxième Partie 11 h 30 à 13 h 30

Principes 10 à 12 : Conservation des actifs numériques: Philippe Goutay (avocat) et prof. Anne-Claire Rouaud

Principes 13 et 19 : Traitement des faillites des conservateurs : prof. Patrick Barban et Sébastien Praicheux (avocat)

Principes 14 à 17 : Sûretés sur actifs numériques : prof. Dominique Legeais et Victor Charpiat (avocat)

Principe 5 : conflits de loi : prof. Jérôme Chacornac

Prix : étudiants (gratuit) – enseignants (20 €) – autres (40€).

Inscriptions : contact@lbca.io et sur le site www.lbca.io dans l'onglet « évènements ».

Siège social : 12 rue Margueritte, 75017 Paris

Contact : contact@lbca.io

Site web : www.lbca.io